

Mémoire déposé au Bureau des audiences publiques sur l'environnement Projet Jean-Leman – tronçon Est - parachèvement de l'autoroute 30

Monsieur le Président,

Je suis résidente de Saint-Constant et je suis contre ce projet parce qu'il soulève trop d'impacts négatifs pour notre région et notamment sur ma qualité de vie, puisque l'autoroute projetée passera à proximité de ma résidence.

Vous serez sûrement tenté, comme vous l'avez fait lors de la première partie de ces audiences, de nous rappeler qu'il ne s'agit pas ici du tronçon Est dans sa globalité, mais uniquement du tronçon Jean-Leman. Je comprends la difficulté que vous avez à reconnaître que le projet Jean-Leman est indissociable du tracé au sud de Saint-Constant, que ce tronçon «Est» forme un tout. Je comprends également que ce projet est une décision purement politique. Je suis convaincu que les professionnels du MTQ qui ont fait la promotion du projet initial sur la 132 l'ont également compris.

Monsieur le Président, vous devez dans votre rôle d'enquête, comprendre que lorsqu'on construit une galerie, on ne peut pas la construire sans considérer la maison à laquelle cette galerie s'attache. C'est uniquement de cette façon que vous pourrez évaluer l'ampleur des impacts sur :

- la qualité de vie des citoyens (bruit, pollution, etc.),
- la protection des terres agricoles,
- la protection de nos boisés,
- la conservation des milieux humides et des autres milieux naturels,
- les retombés économiques pour le territoire des villes concernées,
- l'étalement urbain (résidentiel et commercial),
- les coûts du projet dans son ensemble.

Au cours des dernières semaines, vous avez comme plusieurs d'entre nous, entendu la population et des dizaines de décideurs économiques, sectoriels et municipaux vous dire qu'ils sont en désaccord avec le projet du MTQ. Ils vous ont tous dit que ce projet a beaucoup trop d'impacts négatifs pour notre région, et ce, tant sur le plan social que sur le plan de l'environnement, du développement économique et du développement durable. Dommage que la MRC et ses partenaires économiques n'aient pas compris à la base, les enjeux entourant le tronçon Est. On ne serait pas ici aujourd'hui à discuter du parachèvement de la 30 et le 2 km d'autoroute actuellement en construction sur la 132 prendrait tout son sens.

D'ailleurs, le maire de Candiac dans son allocution contre l'actuel projet du MTQ commence à le réaliser à son détriment et à celui de ses concitoyens. Il mentionnait entre autres et je cite¹ :

¹ Transcription du 30 août page 19

«On sait tous que le dossier de l'autoroute 30 est en planification depuis de nombreuses années et que ce tracé avait comme origine et correspondait jusqu'à tout récemment à l'axe de la route 132. Effectivement, on ne serait pas ici ce soir si le projet d'origine était encore en place.»

Monsieur le Président, je pense qu'il n'est jamais trop tard pour se remettre en question. Les décideurs économiques doivent aujourd'hui comprendre que leur volte-face vis-à-vis du choix du tracé initial a des conséquences lourdes pour notre région. En 2002, nous avions un consensus régional qui faisait de la 30 sur l'axe de la 132 un projet structurant pour notre région.

Si l'on croit au développement durable, s'il est vrai que ce projet de société nous amène dans une démarche différente de pensée, d'agir et d'interagir, alors le gros bon sens devrait vous guider et amener les décideurs à reconsidérer ce projet.

La population de notre milieu a exprimé, à maintes reprises, leur désaccord avec ce projet. D'autres personnes, avant moi, l'ont démontré.

Je suis donc contre ce projet parce que le gros bon sens nous conduit toujours au tracé initial. La 30 doit passer par la 132, c'est le seul lien structurant pour notre région et qui permettrait à toutes les parties de trouver leur compte.

Merci Monsieur le Président,

Natalie Robidoux

